ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde



École Antoine de Saint Exupéry

Circonscription de Libourne 2
6, rue du Cheminot, 33230 Abzac
Tel : 05 57 49 32 61
Mail : e.abzac@ac-bordeaux.fr

3ème CONSEIL D'ECOLE 2025-2026

COMPTE RENDU DU 16/06/2026

La réunion débute à 17h35.

Présentation des membres du conseil d'école

Sont présents :

- Elodie Varanda (enseignante de PS)
- Laure Boudon (enseignante de PS/MS)
- Caroline Sou (remplaçante en GS)
- Giovanni Vidal (enseignant de GS)
- Stéphanie de Miras (enseignante de CP-A)
- Dorothée Schmidt-Moracchini (enseignante de CP-B)
- Nathalie Hébrard (enseignante de CP-C)
- Lucie Hoëttick (enseignante de CE1)
- Victor Grelet (enseignant de CE1)
- Abigaëlle Boulanger (enseignante de CE2)
- Carine Sarrazit (enseignante de CE2/CM1)
- Maryline Troncatti (enseignante de CM1/CM2)
- Claire Estebenet (enseignante de CM2)
- Nathalie Fredon (Directrice)
- Marie-Laure Palis (Psychologue de l'Éducation nationale)
- Grégory Bordat (Maire)
- Évelyne Pariolleau (1ère adjointe au maire – déléguée chargée des affaires scolaires)
- Fabienne Cassin (Directrice périscolaire)
- Élodie Picard (Périscolaire)
- Lucas Cailleau (Périscolaire)
- Marina Da Costa Pais (Périscolaire)
- Sandrine Devaud (Parent d'élève élu)
- Marine Zukowski (Parent d'élève élu)
- Guillaume Leconte (Parent d'élève élu)

- Solène Doron (Parent d'élève élu)
- Nadège Cassagne (Parent d'élève élu)
- Jessica Afiniti (Parent d'élève élu)
- Djohara Ejja (Parent d'élève élu)
- Julie Bechamps (Parent d'élève élu)
- Elisa Dussaussoy (Parent d'élève élu)
- Auriane Carbajal (Parent d'élève élu)
- Sophie Lefebvre (Parent d'élève élu)
- Laura Chaussat (Association de parents d'élèves – APE)

N. Fredon prie d'excuser également les absences :

- Aurélia Choplin (Parent d'élève élu)
- Aude Charlet (Parent d'élève élu)

L'ordre du jour est fixé par l'académie.

ÉDUCATION NATIONALE

I) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions communes de l'école

- Les olympiades :
 - Cette année, le mardi 30 juin, aura lieu la 2ème édition (la dernière avait été annulée à cause d'une canicule).
 - Il s'agit d'une initiative de Gabriel Cerisier, l'intervenant sportif. Différents jeux sportifs sont proposés aux élèves. Les enseignants ainsi qu'Océane (emploi civique) prendront en charge une équipe. Les niveaux de classes seront mélangés et les équipes tourneront sur différents ateliers pour remporter le maximum de points.
 - Chaque enfant aura un diplôme de participation et l'équipe gagnante remportera la coupe qui sera remise en jeu l'année prochaine.
 - Ce jour-là, le pique-nique sera fourni par la cantine (au prix d'un repas classique) et servi sur place.
- Cycle tennis :
 - Pour l'ensemble des classes de l'élémentaire du CP au CM2.
 - Cette intervention est proposée par le tennis club d'Abzac et assurée par son entraîneur diplômé d'État, Laëlien Gasser.
 - 6 séances étaient prévues initialement pour chaque classe le mardi ou le jeudi du retour des vacances de Pâques au début du mois de juin, mais le temps nous a parfois contraint à en annuler certaines (pluie ou forte chaleur).

- L'année prochaine, l'utilisation de la nouvelle salle multisport devrait permette de faire un cycle complet. M. le maire confirme la mise à disposition de la nouvelle salle pour l'école, dès réception des travaux.

- Défis scientifiques :
 - Pour les classes de cycle 2 autour des petites bêtes de la cour.
 - Les élèves ont été amenés à collecter, observer, dessiner, schématiser, légender, nommer… Ils ont appris notamment à distinguer les insectes des autres petites bêtes et à effectuer des classements.
 - Puis ils ont été invités à relever des défis avec d'autres élèves d'autres écoles.

b) <u>Bilan des actions de classe</u>

- PS et PS/MS :
 - 15 juin : sortie à la ferme « l'Empreinte ». Grand jeu autour des 5 sens. Découverte des animaux : les ânes, les cochons d'Inde, les lapins et les poules. Les enfants ont nourri les animaux.
 - 26 juin : sortie à la ferme, chez Elodie Picard. Découverte des différents animaux, du potager et course d'orientation.
 - 30 juin : ateliers scientifiques autour de « flotte et coule ».
- PS/MS :
 - Intervenant musique : apprendre à écouter, à s'écouter, à danser, à chanter ensemble, et à découvrir les composantes de la musique et du son : intensité, hauteur, timbre, rythme…
 - Les CM1/CM2 ont rédigé un article sur cette intervention, qui a donné une importance à ce projet.
- MS/GS et GS :
 - Cycle piscine :
 - Cette année, nous avons changé pour la piscine des « Bains de l'Isle ». Nous avons gagné en qualité et en quantité : davantage de séances et deux piscines pour notre seul groupe. Tous les enfants sont maintenant invités à prendre des cours de natation, y compris pour ceux qui ont encore un peu peur.
 - Les créneaux sont réservés pour l'an prochain : du 07 décembre au 20 mars, le mardi en début d'après-midi, soit 11 séances. Pour le moment, notre groupe est seul sur le créneau.
 - Cycle vélo :
 - L'ensemble des modules a été utilisé cette année.
 - 2 sorties prévues : la première à Abzac ce jour, le long du Palais, la deuxième au parc Mandavit le 30 juin en présence des MS.
- CP :
 - Visite du 5 juin au village du Bournat, village comme en 1900, avec des artisans, jeux et fête foraine de l'époque. Ateliers boulangerie et écriture à la plume.
 - Les 200 € fournis par classe par l'APE permet de refaire ce genre de sortie.
 - Intervention de l'infirmière scolaire autour de la santé buccodentaire.
- CE1 :
 - Visite de la grotte Celestine, avec atelier de peinture pariétale.
 - Visite du château de Rauzan avec chasse au trésor.

- Projet avec un auteur compositeur racontant un conte, avec spectacle devant les parents.

- CE2 et CE2/CM1 :
 - Visite des grottes de Cazelle aux Eyzies le 04 juin. C'est un parc qui retrace chronologiquement la vie des hommes de la préhistoire jusqu'au XX^{ème} siècle (habitat et modes de vie). Ils ont appris à tirer au propulseur et à peindre comme le faisaient les premiers hommes en utilisant des pigments naturels.
 - C'est une sortie riche en enseignement et en réinvestissement des notions étudiées en classe. Nous avons été reçus par un ancien archéologue qui a su captiver les enfants.
 - Un spectacle est prévu pour les parents des deux classes.
 - Intervention de l'infirmière scolaire autour de la santé buccodentaire.
- CM1/CM2 et CM2 :
 - Dans le cadre de leur projet sur la préservation de la nature, les classes ont participé à une sortie à la ferme du Parcot en Dordogne autour de la découverte de deux écosystèmes : mare et forêt. Ils ont participé à deux ateliers :
 - Pêche dans une mare avec observation et dessin de l'insecte obtenu.
 - Découverte et reconnaissance des différentes espèces d'arbres de nos forêts et la vie des tortues cistudes.
 - Le projet Cali « La parole aux animaux » sera finalisé à Boma, le mardi 23 juin (matin) par une lecture contée par Frédérique Bruyas et dessinée par Troubs, l'auteur de BD qui est intervenu dans les classes. À cette occasion, les élèves recevront chacun un fanzine qui regroupera les dessins de tous les participants.

c) Liaison GS/CP

- Comme chaque année, les futurs CP seront accueillis par les enseignantes de CP une matinée complète. Cette année ce sera le lundi 29 juin. Les élèves des enseignantes concernées iront en classe de GS où ils pourront retrouver avec joie le fonctionnement de maternelle et se rendre compte du chemin parcouru, réaliser à quel point maintenant ils ont grandi.
- Cette matinée sera organisée comme une matinée type de début CP. Les élèves et leurs enseignantes discuteront des attentes de chacun, des appréhensions éventuelles et du fonctionnement d'une classe de CP. Les enseignantes présenteront les locaux.
- Puis les élèves vivront quelques activités de lecture et de mathématiques.
- En général, cette matinée permet aux futurs CP de revenir enchantés et rassurés.
- Il est envisagé de mettre en place ce jour-là, un accompagnement sur le temps méridien, afin que les GS puissent découvrir le fonctionnement du self et la gestion du plateau-repas.

II) Fonctionnement de l'école

a) Bilan financier de la coopérative

- Solde bancaire : 7008 €
- Après débit des chèques en cours : 5869 €

- À prévoir :
 - Règlement du photographe pour les photos de classe.
 - Sorties maternelles : entrées et transport.
 - Achats divers dans les classes.
- Le bilan à terme : 652 €.
- Le budget de la mairie accordé à l'école comporte 2500 € initialement dévolu à la classe découverte.

b) Préparation des élections pour l'année n+1

- Grâce au site BeneyluSchool permet pour la première fois d'organiser des élections numériques.

c) Fiches de renseignements

- Les fiches de renseignement sont pour beaucoup de familles non exploitables par la mairie. Certaines parties ne sont pas remplies.
- L'école poursuit sa volonté de simplification des fiches de renseignements. Une version « pdf » a été envoyée aux familles. Le serveur informatique commun a permis le partage d'information avec la mairie.
- Des fiches préremplies (dactylographiées) ont été diffusées aux familles pour d'éventuelles modifications.
- Les cahiers de liaison comporteront à la rentrée prochaine les personnes autorisés à venir chercher les enfants ainsi que les numéros des personnes à contacter en cas de problème.

III) Organisation de la rentrée n+1

a) Effectifs de l'école

- Prévisions d'effectifs par niveau, rentrée 2026 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	28	25	20	37	24	32	17

- Soit un total de 197 élèves (pour rappel, cette année comptait 213 élèves).

b) Structure pédagogique

- Proposition de répartition :

PS/MS	MS	GS	GS	CP	CP/CE1	CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2
14+6	22	12	13	14	6+6	15	16	18	6+12	20	17
Elodie VARANDA	Aurélie ALFONSI	Giovanni VIDAL+...		Stéphanie DE MIRAS	Dorothée SCHMIDT-M	Victor GRELET	Nathalie HEBRARD	Carine SARRAZIT	Laure BOUDON	Maryline TRONCATTI	Claire ESTEBENET

- Les deux classes de GS seront en co-intervention.

c) Préparation déménagements et changements de classes

- Une fermeture de classe affectera l'école à la rentrée prochaine.

- La co-intervention se fera en GS avec une remplaçante, en attendant le retour de Juliane Rowley.
- Le préfabriqué accueillant la salle de motricité sera retiré. La salle de motricité reprendra son ancien emplacement, dans la classe actuelle de PS/MS.
- La classe de MS reprendra son ancienne place (classe 1).
- L'équipe enseignante demande à ce que le site du préfabriqué soit clôturé pour accroitre sensiblement la cour de récréation et ajouter un espace plus calme. La mairie étudiera la faisabilité du projet.
- Déménagement :
 - Mise en cartons le mercredi 1er juillet.
 - Le préfabriqué ne sera plus utilisé
 - Du 06 au 15 juillet : déménagement du matériel de la salle de motricité et du matériel de classe par le personnel municipal. Chaque enseignant devra faire un plan.
 - Du 20 au 30 juillet : installation de la classe de CE2/CM1.
 - Mois d'août : installation de la classe de CE1.
 - Les enseignants se coordonneront avec les ATSEM qui ont prévu le nettoyage du matériel pédagogique la 1ère quinzaine de juillet.

d) <u>Rentrée des PS</u>

- Les parents et les futurs élèves sont accueillis dans la classe tout au long du mois de juin dans la classe actuelle.
- Une réunion d'information est organisée le mardi 23 juin.
- Une rentrée échelonnée est prévue, conformément à ce qui est préconisé :
 - Un accueil dès le 1er septembre :
 - 08h20 : MS sur la journée complète.
 - 09h00 – 10h00 : 7 PS (1er groupe).
 - 10h00 – 11h00 : 7 PS (2ème groupe).
 - Les PS sont gardés à la maison l'après-midi.
 - Un café-parents, organisé dès le 1er septembre quand les enfants seront accueillis dans la classe, permettra un moment convivial sur le thème de la parentalité.
 - Le jeudi 03 septembre, on inverse les groupes.
 - Le jeudi 04 septembre, la classe de PS/MS sera au complet.

MAIRIE

- Les différents sujets sont abordés ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

- Choix des accompagnants lors des sorties :

 - Étant donnée la lourde responsabilité que prennent les enseignants lors des sorties scolaires, il leur faut choisir les accompagnateurs qui vont les épauler le mieux. Les critères de choix des adultes qui accompagnent sont : la posture d'autorité bienveillante, la vigilance, le langage, la discrétion, le respect de la communauté scolaire, l'investissement dans les projets de classe, la disponibilité et la capacité à s'occuper davantage des autres enfants que du sien. Les parents qui satisfont tous ces critères sont donc régulièrement sollicités.
- Vérifications administratives pour les parents accompagnateurs :
 - Vérification de l'honorabilité des accompagnateurs : elle est assurée par les services académiques, uniquement lors des sorties avec nuitées ou pour l'agrément d'un intervenant (comme les personnes habilitées à encadrer à la piscine). En dehors de ces situations, les parents ne sont à aucun moment seuls avec les élèves.
 - Pour les personnels municipaux du périscolaire, chaque nom est transmis au ministère de la Jeunesse et des Sports qui vérifie les casiers judiciaires de tous les adultes, des animateurs jusqu'au personnel d'entretien en passant par le cuisinier.
- Climatisation des classes :
 - Malgré les fortes chaleurs, les conditions de travail pour les enseignants et les enfants sont bien plus satisfaisantes dans notre école qu'ailleurs. En effet, la municipalité a équipé toutes les classes (sauf celle de Giovanni Vidal et la garderie) de climatiseurs portatifs.
 - De plus, le service technique vient ouvrir les fenêtres chaque matin à 6h, de façon à en faire descendre la température. Des arroseurs ont également été mis à disposition pour rafraîchir les enfants pendant la récréation, si la chaleur extérieure devenait trop forte, malgré l'ombre que l'on trouve dans une grande partie de la cour.
 - L'ancienne maternelle est déjà dotée de chauffages réversibles. Cet équipement est également programmé pour les mois ou les années à venir pour le bâtiment élémentaire et la cantine, selon les possibilités financières de la municipalité.
- Conditions de travail en cas de fortes chaleurs :
 - La surveillance de nos thermomètres montre que toutes les salles oscillent entre 23°c et 28°c selon le moment de la journée, ce qui rend ces épisodes de canicule tout à fait supportables.
- Obligation scolaire en cas de fortes chaleurs :
 - Il n'existe aucune mention à ce sujet ni dans la réglementation de l'Éducation nationale, ni dans le code du travail. Seules les crèches sont susceptibles de fermer au-delà de 30° dans les bâtiments.
 - En cas de conditions extrêmes, c'est la préfète ou la mairie, en collaboration avec l'Inspection, qui décide d'une éventuelle fermeture de l'école.
- Bus climatisé :
 - En ce qui concerne le bus de ramassage, il est toujours climatisé, comme l'a confirmé la personne qui le conduit tous les jours.
- Ouverture du portail entre 13h20 et 13h30 :

- À 13h20, le portail n'est ouvert que lorsque les enseignants qui surveillent sont présents, puisque ce sont eux, et aucun autre adulte, qui l'ouvrent. Les personnes qui ont posé cette question n'auront pas vu les enseignants qui se trouvaient en retrait et qui surveillent scrupuleusement les entrées et les sorties.
- Les parents qui continueraient à penser que la cour est laissée, ne serait-ce que quelques minutes, sans surveillance, sont invités à se rendre immédiatement à l'arrière de l'école, dans le bureau de la directrice, afin que celle-ci puisse leur montrer les adultes présents.

- Aide aux devoirs à la rentrée :
 - Les parents d'élèves remercient tous les membres bénévoles qui permettent aux enfants de rentrer à la maison en connaissant leurs leçons, qui prennent le temps d'expliquer mais aussi qui prennent en charge des enfants en difficultés et leur apportent des moyens différents pour améliorer leurs compétences. Les enseignants s'associent aux parents pour souligner tous les bénéfices, visibles au quotidien, de cette action.
 - E. Pariolleau sera la nouvelle référente pour l'aide aux devoirs.
- Passage aux toilettes durant la classe :
 - La journée d'école est composée de 2h30 de récréation où les toilettes sont en accès libre. On peut penser que les enfants qui se sont plaints, ne prennent pas le temps d'y aller pendant leurs jeux.
 - Si la fréquentation des toilettes est libre en maternelle où les ATSEM et la proximité des sanitaires le permettent, le risque est plus important en élémentaire de laisser les enfants déambuler seuls dans la cour. La limitation des allées et venues est également un objectif éducatif, pour développer l'autonomie de chacun et réduire les perturbations de l'attention de tous, surtout lorsque ce sont toujours les mêmes élèves qui demandent à sortir un quart d'heure après la fin de la récréation. Si c'est exceptionnel, les enseignants n'interdisent pas d'aller aux toilettes. Lorsqu'il y a des abus, la règle est rappelée et certains enseignants ont recours à un dispositif pédagogique visant à responsabiliser leurs élèves pour les amener progressivement à anticiper.
 - Il en est de même pour le fait de d'aller boire. C'est une priorité les jours de forte chaleur, mais le reste du temps, c'est limité au retour de récréation, pour les mêmes raisons que les passages aux toilettes.
- Intervention de la psychologue scolaire en CM2 :
 - Dans le cadre de l'enseignement EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle), un apprentissage visant les compétences psycho-sociales a été mené durant l'année. Malgré cela, la multiplication des conflits entre les CM2 nous a conduit à solliciter la psychologue scolaire qui a proposé de mener des ateliers sur le bien-vivre ensemble.
 - Ce type d'intervention qu'elle réalise dans différentes écoles chaque année, suit un protocole établi par des spécialistes de la psychologie de l'enfant.
 - La première séance était destinée à amener les élèves à déconstruire des préjugés sur la violence et les conflits. Pour parler en confiance et sans jugement, il a été demandé aux enfants de ne pas répéter dans la cour ce qui était dit par leurs camarades (certains

ont cru qu'il ne fallait rien révéler à leurs parents non plus ; ce qui a été réexpliqué depuis).

- Lors de cet échange, certains CM2 ont évoqué des situations personnelles difficiles, ce qui a ému l'ensemble de la classe. La plupart de ces situations, connues par l'école, avaient déjà été prises en charge et transmises aux partenaires adaptés. Pour les autres, la psychologue scolaire a pris contact avec les parents concernés et entendu individuellement les enfants qui le souhaitaient (avec accord préalable des familles). Elle a également transmis dans les cahiers, un mot d'informations, avec ses coordonnées pour la contacter si besoin.
- Les séances suivantes menées par la psychologue visaient à donner les moyens aux élèves de régler les conflits par l'apprentissage d'une communication non violente. C'est pourquoi, malgré les souhaits de certains enfants, elle n'est pas revenue, conformément au protocole à suivre, sur les confidences de la première séance, dont la suite, si nécessaire, ne pouvait être traitée qu'individuellement.

- Renouvellement de la sonnette :
 - Un système filaire, seul à être fonctionnel à grande distance, a été étudié et représente un investissement conséquent, qui n'est pas pour le moment prioritaire. En l'absence du service civique dès la rentrée prochaine, les départs et retours des enfants se feront uniquement sur les moments de récréation.

La date du prochain conseil d'école sera fixée ultérieurement.

La séance est levée à 19h55.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente du conseil d'école et directrice, Nathalie Fredon, et par le secrétaire de séance, Giovanni Vidal. Il sera affiché à l'entrée de l'école et disponible sur le site Internet de la mairie d'Abzac.



